

COMMUNE D'ATTENSCHWILLER

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ATTENSCHWILLER
DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2011**

Sous la présidence de Monsieur Denis WIEDERKEHR, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents
et ouvre la séance à 20h00

Présents : MM. Adrien KUNKLER, Gérard POURE, Fernand ROTH, Christian ALLEMANN, Philippe ALLEMANN, Michel CRON, Gérard HUFFSCHMITT, Pierre WIEDERKEHR, Sylvain ZAPPELINI, Mme Josiane JURET

Mme Corinne STARCK et M. Vincent SUTTER arrivent au point n°5.

Absente excusée et non représentée : Mme Astride MUESPACH

Absente non excusée : Mlle Sabine THEVENIN

La secrétaire de séance : Mme Nadia DOLECZIK

M. le Maire propose de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant la Gestion du Personnel. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 08/12/2010
2. Questions financières
3. Chasse
4. ONF
5. Assainissement : rue des champs
6. Superette : maîtrise d'œuvre
7. Compte-rendu des commissions
8. Droit de préemption
9. Gestion du Personnel
10. Divers

POINT 1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 décembre 2010

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 – Questions financières

2.1. Demande de subvention voyage linguistique

Le collège des missions organise un voyage linguistique à Londres pour ses élèves de 3^{ème} du 9 au 14 mai 2011. Les frais s'élèvent à 255 €par enfant. Deux élèves d'Attenschwiller sont concernés. A titre de rappel, Monsieur le Maire informe que l'année dernière le collège avait déjà demandé une subvention dans le cadre d'une classe verte pour 2 autres élèves d'Attenschwiller, et que le montant versé par la commune était de 43 €par élève.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention d'un montant de 43 €par élève.

2.2. Subvention APA

Lors de la dernière séance, au moment du vote des subventions 2011, la demande de subvention de l'APA ne nous était pas encore parvenue. En effet, 21 habitants d'Attenschwiller bénéficient des prestations proposées par leur réseau associatif regroupant les associations APALIB', APAMAD (Association Pour l'Accompagnement et le Maintien A Domicile)

Le montant de la subvention souhaitée est de 1 260 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention d'un montant de 1 260 €à l'APA.

2.3. Remplacement de mâts détériorés

M. Baumann a demandé un devis auprès de Clemessy pour le remplacement de mâts (lampadaire) détériorés. Le prix d'un mât est de 1 325 €HT. Le nombre de mâts à remplacer est à définir (entre 2 et 5)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif.

2.4. Pose de caniveaux rue des jardins

Le problème d'écoulement se situe devant la maison à M. Sutter Gilbert, mais relève du domaine public. En effet l'eau de la rue de Wilson s'écoule chez lui dans la cour. Ce problème avait déjà été évoqué, mais il n'y avait pas eu de suite.

M. Poure a demandé deux devis (TP3F et Federspiel).

Il présente une photo afin de mieux situer le problème de cette partie de route. Après analyse, les membres du conseil pensent qu'il faudrait décroûter puis prolonger la réfection de cette partie de route. Cela éviterait du « rafistolage ». M. Poure se charge de demander un autre devis à l'entreprise Federspiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de procéder à ces travaux avec le concours de l'entreprise Federspiel, et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif.

POINT 3 – Chasse

M. le Maire explique que M. Foltzer François, adjudicataire de notre forêt communale « les Gobes » habite désormais dans le Sud de la France. Il souhaite céder son bail à M. Eugène Hauger, habitant de Hagenthal-le-Bas, actuellement adjudicataire de la chasse de Knoeringue. Celui-ci est prêt à reprendre cette chasse aux mêmes conditions.

M. René Foltzer souhaite rester permissionnaire et M. Hauger en est d'accord.

La commission consultative de la chasse s'est réunie en mairie le jeudi 03 février 2011. Le dossier de M. Hauger étant complet, elle a donné un avis favorable à cette cession de bail.

Suite à ces explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder l'agrément à cette candidature, et accepte la cession de bail. Le Maire est autorisé à signer tout document s'y rapportant.

POINT 4 - ONF

M. Gérard Poure présente un devis de travaux patrimoniaux à réaliser par l'ONF pour l'exercice 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité ce devis et autorise M. le Maire à signer les documents à intervenir.

M. Gérard POURE présente également la proposition de l'état d'assiette 2012. Cet état d'assiette des coupes est élaboré en application de l'aménagement forestier qui prévoit les parcelles à marteler annuellement. L'article 12 de la « charte de la forêt communale », cosignée par l'ONF et les représentants des communes forestières, prévoit que les propositions d'état d'assiette soient approuvées par délibération du conseil municipal.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cet état d'assiette 2012.

POINT 5 – Assainissement : rue des champs

M. Roth expose le problème d'assainissement concernant une partie de la rue de Paris. En effet, l'automne dernier, il a été contacté par M. Starck Daniel. Celui-ci se demande pourquoi la canalisation au niveau de l'ancienne voie de chemin de fer n'a pas été prolongée pour son branchement du tout à l'égout. Après discussions, il existerait plusieurs solutions pour court-circuiter la fosse septique :

- soit rallonger le branchement (solution la plus coûteuse à la commune)
- soit poser une nouvelle conduite de la maison jusqu'à la rue des champs
- soit installer une pompe (il y a un dénivelé de 2 mètres)

M. Roth explique que l'assainissement a été fait après la construction de certaines maisons dans cette rue... Le problème est donc bien fondé, certains particuliers ne peuvent donc pas se brancher.

Conscient de ce problème, et étant donné que l'achat d'une pompe pour les quelques habitants concernés par ce problème reviendrait moins cher à la commune que d'effectuer le prolongement du branchement (estimé approximativement à 20 000 €), l'assemblée décide de se renseigner pour connaître le prix d'une pompe de bonne qualité.

Le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité que la commune participe à l'achat d'une pompe (pour les habitants concernés) dont le montant reste à définir lors de la prochaine séance, au vu d'informations complémentaires. Il faudra également spécifier le caractère unique et exceptionnel de ce geste communal. A revoir à la prochaine séance.

POINT 6 - Superette : maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire fait le point sur le projet superette. Pour rappel, le dernier estimatif (fait par l'architecte de la gendarmerie d'Hagenthal) s'élevait à 689 000 €HT (travaux + honoraires) pour 450 m² de surface de vente (+dépôt/annexes), hors terrains.

Un nouvel estimatif a été effectué selon le cahier des charges du groupe CASINO, à partir d'une surface de vente de 300 m², pour 400 000 €HT (travaux + honoraires), hors terrains.

En effet, suite à la visite, et après discussion avec le Sous-préfet, il apparaît que aides existent bien pour ce genre de projet, notamment :

- le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), aide de l'état spécialement conçue pour financer des commerces de proximités (au minimum à 20% et au maximum à 30%).
- Aide prévisible au niveau du Conseil Régional
- Aide prévisible auprès des sénateurs qui disposent d'une enveloppe de dotations parlementaires à distribuer...

Concernant le Conseil Général, il n'y a pas d'aides à recevoir.

M. le Maire précise qu'il faut trouver un maître d'œuvre pour la conception du bâtiment (dont les éléments sont fournis par le groupe commercial) afin de disposer d'un dossier solide pour déposer des demandes de subventions.

Suite à un appel d'offre, la commune aurait donc à choisir entre 3 architectes. Nous disposerions ainsi de chiffrages exacts. Par la suite, le Conseil Municipal décidera de valider ou non le projet de création d'une superette sur le site de la ZAE les Forêts.

Suite à de nombreux questionnements, M. le Maire précise qu'il n'y a pas eu de suite quant aux différentes enseignes contactés (Hyper U, Leclerc, Leader Price, ATAC, Match, Intermarché). Le groupe Casino, suite à une étude de marché est d'accord pour s'implanter à Attenschwiller avec son enseigne mais ne construit pas le bâtiment.

M. Allemann Christian pense qu'il faudrait peut-être peser le pour et le contre quant à un tel projet, dont le risque financier est quand même important au vu de l'investissement de la commune.

M. le Maire rappelle qu'une superette est un service de proximité à la population (tous âges confondus). La salle polyvalente est également un service à la population, mais dans le domaine des loisirs.

Il explique également que si la commune a recours à un prêt (5% sur une durée de 20ans), l'annuité serait de l'ordre de 40 000 € et le loyer recouvrerait quasiment le prêt.

M. Cron Michel propose de faire un sondage dans le village pour connaître l'avis de la population. La question qui se pose est de savoir si ce sondage s'effectue avant ou après l'appel d'offre pour le choix du maître d'œuvre. Attention ce formulaire doit être bien étudié, et doit comporter, d'après M. le Maire, des éléments précis sur le projet. Il propose d'effectuer cette enquête en parallèle. M. Sutter Vincent soulève l'idée de procéder à un référendum.

Le Conseil Municipal, sur propositions du Maire, accepte à l'unanimité :

- de procéder au recrutement d'un maître d'œuvre chargé de concevoir un estimatif pour la construction d'une superette sur le site de la ZAE les Forêts à Attenschwiller (selon un marché à procédure adaptée car le montant estimatif des honoraires ne nécessite pas de recourir à une procédure formalisée de concours)
- de procéder à une enquête dans le village en parallèle
- d'autoriser le dépôt de tous dossiers de subvention
- d'autoriser le Maire à signer toutes pièces utiles

POINT 7 - Compte-rendu des commissions

M. Adrien Kunkler fait un résumé des réunions de la commission des constructions du 08 décembre 2010 au 16 février 2011.

POINT 8 - Droit de préemption

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à son droit de préemption pour les cessions suivantes :

- M. SCHMITT Gérard / BINGLER Thérèse
Vente appartement situé en section 1 n°13, 13 rue Charles de Gaulle
à M. MUTSCHLER Pascal

- M. RIEKER Jean-Pierre / Mme SIMON Jeanne
Vente d'un terrain situé en section 5, n°218/87, rue de Gabaret
à M. BOUZOUBAA Ahmed

POINT 9 – Gestion du Personnel

M. Roth explique que le contrat CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) de notre agent communal arrive à échéance le 05 avril 2011 (durée maximum 24 mois). Ce contrat, fortement subventionné par l'état, n'est malheureusement pas renouvelable pour cette même personne.

M. Roth précise que les 3 ouvriers travaillent très bien ensemble. A noter également que des travaux d'entretien sont à prévoir pour la future zone d'activités. Le Conseil Municipal décide donc d'embaucher cet agent et de créer un poste à mi-temps.

POINT 10 – Divers

10.2 Remerciements :

- de la part de M. Erwin ALLEMANN à l'occasion de ses 80 ans
- de la part de Mme Lucie GROELLY à l'occasion de son 90^{ème} anniversaire
- de la part de M. et Mme Anne-Marie et Robert SUTTER à l'occasion de leurs Noces d'Or
- de la part de M. le curé Eric KRUPA à l'ensemble du Conseil Municipal pour la générosité de la commune à l'égard de la vie paroissiale...

10.2 Elections cantonales

Le maire annonce les dates des élections cantonales prévues les dimanches 20 et 27 mars 2011, et fait passer une feuille d'inscription aux élus afin de choisir un créneau horaire.

10.3 Vote budget

Le budget primitif sera voté lors de la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu le lundi 11 avril 2011.

10.4 Energie renouvelable

M. Allemann Philippe et M. Cron Michel ont participé dernièrement à une réunion concernant l'énergie renouvelable. Ceux-ci en font un bref résumé... La rénovation des bâtiments à basse consommation est largement subventionnée. Pour l'instant, cela concerne essentiellement les grandes villes.

10.5 Chemins ruraux

M. Allemann Philippe soulève le problème de l'état des chemins ruraux en cette période. Il se demande s'il ne serait pas possible de mettre en place des barrières de dégel comme cela se fait à Wentzwiller par exemple...

10.6 Problème stationnement caravane rue du 20 novembre

M. Allemann Philippe évoque également le problème de stationnement dans la rue du 20 novembre. La caravane (contenant de l'outillage apparement) de M. Latscha est garée en permanence dans cette rue. D'une part, elle gêne le passage dans cette petite rue, d'autre part, cela est très dangereux pour les enfants (qui sont obligés de la contourner...).

10.7 Sentier conduisant vers le cimetière

M. Allemann Philippe signale qu'il serait bon d'empierrer le petit sentier menant au cimetière. Celui-ci serait assez fréquenté par la population. Cela sera signalé aux ouvriers communaux.

10.8 Porte Halle de la Liberté

Ce problème avait déjà été évoqué, il faut effectivement procéder au changement de la porte très bruyante, rouillée en bas et défectueuse. M. Poure s'en occupe.

10.9 Limitation vitesse

M. Sutter Vincent pense qu'il faudrait limiter la vitesse à 70 au niveau du site des déchets verts...

10.10 SICES

M. Sutter Vincent et Mme Starck Corinne ont participé à une réunion du SICES. Le projet de réfection de la piste d'athlétisme a été annulé, car les subventions à percevoir sur ce projet ont pu être transférées sur le projet de réhabilitation et d'extension du COSEC du Collège de Hégenheim. Cela a permis d'accumuler les subventions. Le montant estimatif des travaux est évalué globalement à 690 000 €HT (hors honoraires). Le projet serait subventionné à 60%. La contribution des communes du SICES pour l'exercice 2011 sera augmentée de 25% par rapport à 2010 pour permettre de financer ce projet.

10.11 Vitres salle polyvalente

M. Poure présente un montage photo de l'entrée de la salle polyvalente avec l'alternative qui avait été évoquée, de placer un panneau plein ou des volets, ceci afin d'éviter le vandalisme. Le secrétariat s'est renseigné au près de l'assurance. Une installation de ce type est vivement conseillée mais le montant de la cotisation ne sera pas diminué pour autant. Cela n'étant pas très esthétique, le Conseil municipal décide de ne pas investir dans la mise en place de ce type d'installation pour le moment.

10.12 Carrelage cuisine salle polyvalente

M. Poure présente quelques photos de la cuisine carrelée par les ouvriers communaux. Il était prévu de refaire la tapisserie, mais finalement il a été décidé d'installer du carrelage.

10.13 Bilinguisme

M. Poure soulève le problème du bilinguisme. Celui-ci est en forte demande, puisque 13 élèves de l'école maternelle Michelbach/Attenschwiller risquent de partir. L'effectif étant diminué risque de provoquer une fermeture de classe...

10.14 Accessibilité

M. Poure explique que pour l'instant, un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments communaux va être élaboré par un bureau d'étude, par commune, pour l'ensemble des communes de la communauté des communes.

Ce diagnostic analyse la situation de l'établissement ou de l'installation au regard de l'accessibilité aux différents types de handicap, décrit les travaux nécessaires pour parvenir à l'accessibilité et établit une évaluation des coûts de ces travaux.

10.15 Sol Halle Liberté

Après de nombreuses discussions, il a été décidé d'effectuer les travaux de la chape à la Halle de la Liberté entre le 04/07/2011 et le 27/07/2011. M. Poure se charge de voir les disponibilités de l'entreprise. Les locations devront être suspendues durant cette période.

10.16 Haut-Rhin Propre

L'opération se déroulera les 1/2/3 avril 2011.

M. Huffschmitt rappelle qu'il était prévu d'inscrire la commune à l'opération cette année (voir compte-rendu du 09/04/2010). Les membres du conseil décident donc d'y participer le samedi 02 avril 2011, le matin. Des tracts devront être distribués aux villageois. Il faudra déterminer à l'avance les endroits à nettoyer. Il faudra également prévoir un pot.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à minuit.

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la COMMUNE D'ATTENSCHWILLER
de la séance du 16 février 2011

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 08/12/2010
2. Questions financières
3. Chasse
4. ONF
5. Assainissement : rue des champs
6. Superette : maîtrise d'œuvre
7. Compte-rendu des commissions
8. Droit de préemption
9. Gestion du Personnel
10. Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
WIEDERKEHR Denis	Maire		
KUNKLER Adrien	Adjoint au Maire		
STARCK Corinne	Adjoint au Maire		
ROTH Fernand	Adjoint au Maire		
POURE Gérard	Adjoint au Maire		
ALLEMANN Christian	Conseiller Municipal		
ALLEMANN Philippe	Conseiller Municipal		
CRON Michel	Conseiller Municipal		

**Suite du Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la COMMUNE D'ATTENSCHWILLER
de la séance du 16 février 2011**

HUFFSCHMITT Gérard	Conseiller Municipal		
JURET Josiane	Conseillère Municipale		
MUESPACH Astride	Conseillère Municipale	Absente excusée	
SUTTER Vincent	Conseiller Municipal		
THEVENIN Sabine	Conseillère Municipale	Absente non excusée	
WIEDERKEHR Pierre	Conseiller Municipal		
ZAPPELINI Sylvain	Conseiller Municipal		